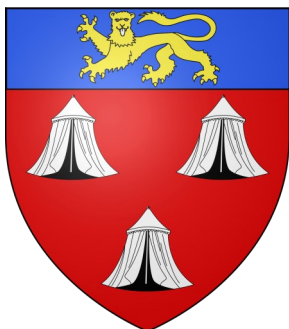




Sainte-Gemmes infos

Bulletin municipal n° 27—Janvier 2021



Sommaire

- ♦ Le mot du maire : page 3
- ♦ Les infos communales : pages 4 à 11
- ♦ Un peu d'histoire : page 12
- ♦ Ecole Privée Abbé Angot : page 13
- ♦ La vie associative : pages 14 à 16
- ♦ Les infos intercommunales : pages 17 à 19
- ♦ Le mémento : page 20

Horaires Mairie

LUNDI	9h00 - 12h00	15h30 - 18h00
MARDI	9h00 - 12h30	15h30 - 17h30
MERCREDI	Fermée	15h30 - 17h30
JEUDI	8h30 - 12h00	15h30 - 17h30
VENDREDI	9h00 - 12h30	Fermée

12 Avenue des sports

53600 Sainte Gemmes Le Robert

Téléphone 02 43 90 61 79

Courriel : mairie.sainte-gemmes-le-robert@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.saintegemmeslerobert.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/Sainte.Gemmes.le.robert>

ÉTAT CIVIL

LES NAISSANCES DE 2020:

08 Janvier : Robin MEZIERE

11 Avril : Léandre BRETAUDEAU

05 Octobre : Louise RENARD

09 Février : Victoire BOURGES

07 Juin : Tylia FAUCHEUX COSTARD

12 Octobre : Tilio POIRIER

22 Mars : Max MÉZIÈRE

15 Juin : Côme TOURNET

03 Novembre : Lola ORAIN

25 Mars : Naomie BARRASSIN CARRÉ

03 Septembre : Jade BLANCHARD

21 Novembre : Candice ORY EDON

LES MARIAGES DE 2020:

4 Juillet : Boris CLAVIER et Elodie PEREIRA

03 Octobre : Jimmy CHAUMONT et Laëtitia MOUILLÉ

01 Août : Freddy MONTIÈGE et Cécile ARGENTIN

28 Novembre : Eric REY et Nadia THARREAU

08 Août : Timothée DUSCHESNE et Emmanuelle MÉZERETTE

LES DÉCÈS DE 2020:

14 Janvier : Henri GUILLOIS

23 Mai : David LEPONT

25 Septembre : Marie BEDOUET

31 Janvier : Georges BRUNEAU

19 Juillet : Ludovic DUROY

15 Octobre : Alain FRÉMAUX

05 Février : Marie-Thérèse JEANNEAU

02 Août : Sylvain CHICAULT

11 Décembre : Marcel MONTIÈGE

21 Mars : Yvonne BELLAYER

25 Septembre : Guy MÉZIÈRE

12 Décembre : Paulette ORY

LES PACS DE 2020 :

12 Juin : Michel SAINT-DENIS et Florie MÉZIÈRE

14 Décembre : Valentin BLANCHARD et GASTIN Laurene

29 Juin : Dany RENARD et Maïté FORET

Le mot du Maire :

Au nom de toute l'équipe municipale, je remercie les habitants de Sainte Gemmes qui nous ont accordés leur confiance aux élections du 15 mars dernier.



Un nouveau confinement est mis en place depuis le 29 octobre 2020 pour lutter contre la nouvelle vague de l'épidémie de la Covid-19. Dans cette période de crise sanitaire et économique qui nous affecte depuis plusieurs mois, nous devons, plus que jamais, faire attention aux autres autant qu'à nous, en commençant par respecter les gestes barrières qui restent la mesure la plus efficace pour contrer le virus.

Les travaux de renouvellement du réseau d'assainissement ont commencé début mars et compte-tenu de la situation sanitaire, ils ont été suspendus et repris le 20 avril. Les travaux ont défigurés notre bourg. Après les deux mois de fermeture pour crise sanitaire, les commerçants ont poussé un cri de colère, tout en sachant bien, que les travaux étaient nécessaires, mais le moment était mal choisi après le confinement. Face aux nuisances subies par les habitants du bourg, et d'autant plus par les commerçants, les travaux d'assainissement sont enfin terminés et merci pour votre patience.

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques de la rue des Dolmens, qui avaient été reportés depuis 2017 en raison des travaux de la régie des eaux, sont aujourd'hui terminés. Au printemps 2021, va s'en suivre les travaux d'aménagement pour sécuriser le cheminement piéton et cycle en provenance des lotissements de la Herveillère et de la croix Thoreau.

Un an après la réunion publique devant les citoyens de la commune, la convention de « participation citoyenne » a été signée le mercredi 23 septembre 2020 en présence de Madame Kihal-Flégeau (Sous-Préfète de la Mayenne) et de la Gendarmerie Nationale. Ce protocole témoigne de notre souci d'améliorer la sécurité et la tranquillité de nos concitoyens. Quatre volontaires ont décidé de s'engager pour la commune de Ste Gemmes le Robert : Albert Grudé, André Mesnager, Jean-Michel Bourny et Patrice Lesourd. Ces référents sont habilités à recevoir les remarques et alertes de leurs concitoyens afin d'en référer à la gendarmerie le plus rapidement possible.

Bernadette Baguelin a pris sa retraite au 1^{er} octobre après 29 ans passés au service des enfants, à la cantine et à la garderie. Je tiens à remercier Bernadette pour son dévouement et sa présence bienveillante pour les enfants. Céline Leblanc, recrutée l'été dernier, assure parfaitement la cantine et la garderie depuis le départ de Bernadette.

Les événements traditionnels des associations et le repas des aînés ont été, malheureusement, annulés.

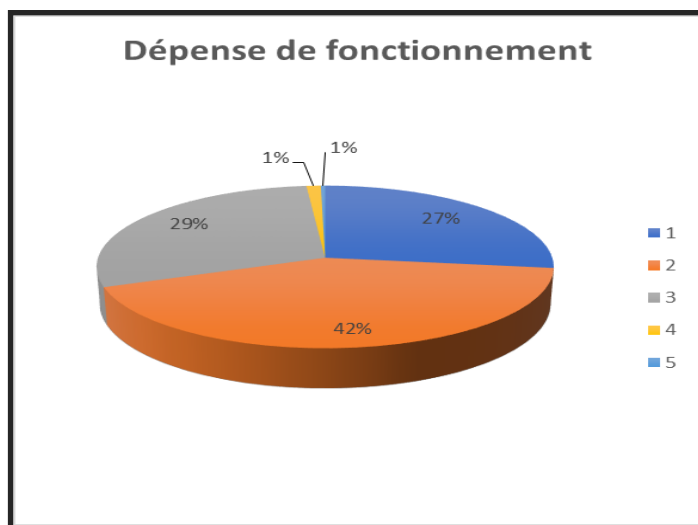
Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux habitants de Ste Gemmes qui ont choisi de vivre dans notre commune.

Je vous souhaite une bonne année 2021.

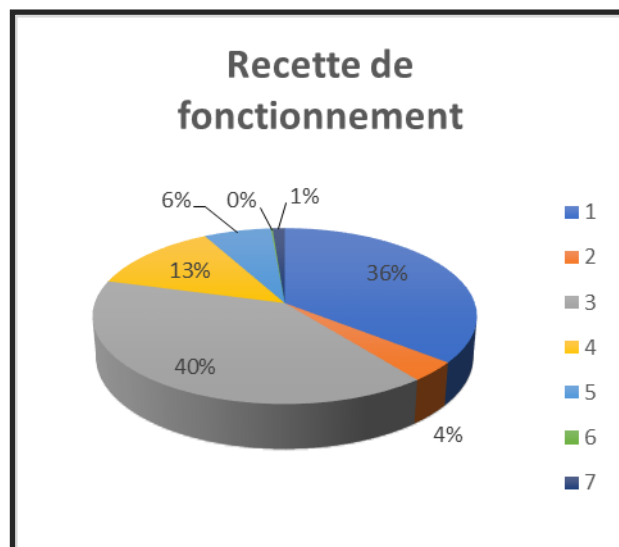
Bernard Moullé

Les résultats 2019

Dépenses de fonctionnement	
Libellé	Montant
Dépenses de gestion courante :	
1.Charges à caractère général (eau, assainissement, électricité, alimentation, carburant, fourniture administrative, entretien, scolaire, contrat de prestation, entretien voirie, bâtiments, réseaux, matériels, maintenance, assurance, documentation, indemnité comptable, fêtes et cérémonie, repas des anciens, frais affranchissement, télécommunications, taxe foncière, redevance déchets professionnels etc...)	97 481 €
2.Charges de personnel et frais assimilés (personnels titulaires, non titulaires, extérieur, toutes les cotisations nécessaires aux personnels, médecine du travail, CNAS et chèques déjeuners)	152 507 €
3.Autres charges de gestion courante (indemnités maire et adjoints, cotisations, participation SDEGM, remplacement lampes à vapeur de mercure rue du Stade, créances éteintes, versement OGEC, mutualisation ATSEM année 2017-2018 et subvention aux associations)	105 638 €
4.Charges financières : (intérêts)	4 096 €
5.Charges exceptionnelles : (remboursement part cantine Evron ex-rpi année 2018/2019 et versement subvention aux BP annexes)	1 226 €
Total dépenses de fonctionnement	360 947 €

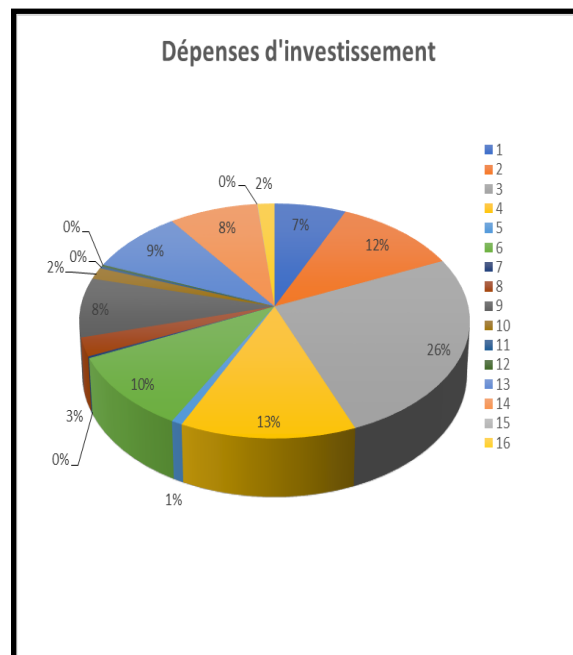


Recettes de fonctionnement	
Libellé	Montant
1.Excédent de fonctionnement reporté année 2018	281 935 €
Recettes de gestion courante :	
2.Produits des services, du domaine et ventes diverses (concession cimetièrre, redevance occupation domaine public, cantine, garderie et frais pour location logements, chauffage et vaisselles lors des locations salle)	28 805 €
3.Impôts et taxes (taxes foncières et habitations, attribution compensation, dotation solidarité communautaire, FNGIR et dotation péréquation)	313 484 €
4.Dotations, subventions et participations (DGF, Dotation solidarité rurale et autres...)	101 514 €
5.Autres produits de gestion courante (location salle des fêtes et logements et chèques déjeuners)	51 511 €
6.Atténuation de charges (remboursements personnels suite à arrêt maladie)	1 075 €
Produits divers :	
7.Produits exceptionnels (remboursement sinistre démolition mur du cimetière vente de tables, chaises et tableau mural, ventes mobilières au restaurant etc...)	9 332 €
Total recettes de fonctionnement	787 656 €

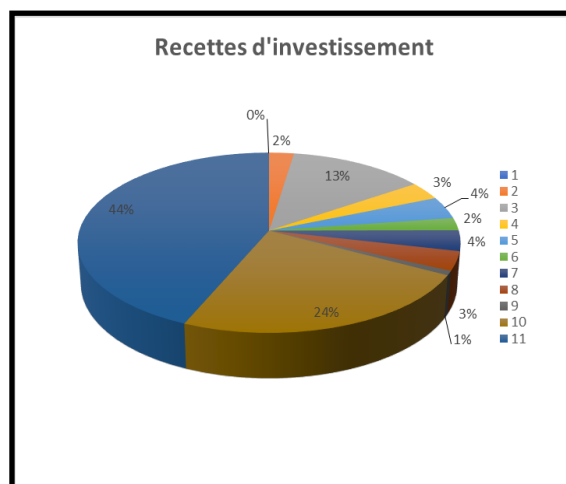


LES INFOS COMMUNALES

Dépenses d'investissement	
Libellé	Montant
1. Déficit investissement 2018 reporté à l'exercice 2019	15 654 €
2. Concessions et droits similaires (prestataire informatique)	2 700 €
3. Remboursement d'emprunts + dépôt et cautionnement	60 274 €
4. Création rampe pour l'église	30 383 €
5. Achat d'une armoire frigorifique pour la cantine	1 897 €
6. Note de frais, voirie et acte administratif (note de frais et doc arpentage chemin de Courtogis, l'Angottière, Poilé, Longuelaine) et voirie sur commune	23 908 €
7. Achat de chauffe eau logement communal 3 rue des Dolmens	543 €
8. Achat de panneaux et numéros pour la fibre optique	5 966 €
9. Revêtement allée principale cimetière et continuité création allée piétonne RD 20 pour rejoindre ZA des Ormes et travaux de réfection du mur du cimetière + achat passerelle suite à création allée piétonne	19 092 €
10. Installation ensemble sonorisation salle des fêtes et téléphone mairie	3 791 €
11. Achat de cavurnes dans le cimetière communal	684 €
12. Achat de rideaux illumination de Noël	623 €
13. Restauration cloches église avec installation campanaire et remplacement moteur et échelle + remplacement gaz par radiants électriques pour église	20 872 €
14. Création MAM (une partie)	19 428 €
15. Versement au BP annexe lot Herveillère	87 €
16. Frais étude pour rue des Dolmens + allée piétonne	3 708 €
Total dépenses d'investissement	209 611 €



Recettes d'investissement	
Libellé	Montant
1. Excédent investissement 2018 reporté à l'exercice 2019	0 €
2. FCTVA	1 907 €
3. Solde pour subvention contrat de ruralité (rénovation thermique immeuble 3 rue des Dolmens)	10 427 €
4. Subvention amende de police (création allée piétonne allant de la RD 20 pour rejoindre ZA des Ormes)	2 584 €
5. Subvention pour restauration patrimoine (église)	3 189 €
6. Subvention pour achat défibrillateur	1 800 €
7. Prime CEE (isolation logement communal 3 rue des Dolmens)	2 958 €
8. Avance 30% DETR (création rampe église)	2 745 €
9. Dépôts et cautionnements (caution logement communal)	618 €
10. Remboursement de l'avance du BP annexe (lotissement du Fourneau- vente lot 11)	18 807 €
11. Affectation du résultat (déficit investissement +/- restes à réaliser)	34 827 €
Totale recettes d'investissement	79 862 €



LES INFOS COMMUNALES

Le conseil municipal

Les élections municipales ont eu lieu le 15 Mars 2020

Les membres sont élus pour 6 années.



M. le Maire : Bernard Moullé

Les adjoints : Régis Blanchard, Thierry Heurtault, Séverine Duret et Yoann Renard.

Les conseillers municipaux : Christelle Sevin, Dominique Batier, Laurence Coutard, Mickaël Ory, Jean-Michel Bourny, Jean Chapron, Cécile Argentin, Valérie Bodin, Stéphanie Blanche et Daniel Angot.

Les commissions

Finances - Budget

Elle est chargée d'établir et de voter le budget communal.

- Régis BLANCHARD (Responsable), Mickaël ORY, Jean CHAPRON et Christelle SEVIN.

Patrimoine - Travaux bâtiments et voirie

Elle est chargée des questions relatives à l'entretien et la rénovation du patrimoine communal : bâtiments publics, voirie et réseaux divers, équipements sportifs et gestion des espaces verts. Pour la voirie, la commission procède à la régularisation des chemins, à l'entretien des chemins non goudronnés et l'entretien du bourg.

-Régis BLANCHARD (Responsable), Mickaël ORY, Daniel ANGOT, Thierry HEURTAULT, Yoann RENARD et Dominique BATIER.

La sécurité, l'accessibilité, l'aménagement bourg et le fleurissement

Elle est chargée des questions relatives à la sécurité du patrimoine comme bâtiments et équipements sportifs, voirie et réseaux divers ainsi que les conditions d'accessibilité à ces lieux...

-Thierry HEURTAULT (Responsable) Jean-Michel BOURNY, Valérie BODIN, Cécile ARGENTIN, Christelle SEVIN, Laurence COUTARD, Stéphanie BLANCHE, Séverine DURET, Régis BLANCHARD.

La gestion du cimetière

Elle est chargée de l'affectation des terrains, choix des emplacements, acquisition des concessions, renouvellement des concessions, le columbarium, les cavures....

-Thierry HEURTAULT (Responsable), Stéphanie BLANCHE, Valérie BODIN, Jean-Michel BOURNY.

La communication, l'information, la culture et le tourisme

Elle est en charge de la communication externe et interne de la commune, la gestion du site internet de la commune, contact avec la presse et la rédaction du bulletin municipal. Les différentes commissions, les Saint(e)-Gemmois(es) et les associations locales sont les bienvenu(e)s pour nous proposer des sujets à faire paraître. N'hésitez pas à nous contacter

-Séverine DURET (Responsable), Yoann RENARD, Laurence COUTARD, Stéphanie BLANCHE et Valérie BODIN.

La vie associative, le sport et l'organisation des fêtes communales

Elle est en charge des relations avec les associations, réflexion sur les actions à mettre en œuvre sur le village pour redynamiser la vie locale, organisation d'événements et activités culturelles et sportives.

-Séverine DURET (responsable), Yoann RENARD, Régis BLANCHARD, Dominique BATIER, Jean CHAPRON.

Affaires scolaires - cantine

Elle travaille en relation avec l'école, cantine, garderie, parents d'élèves et enseignants.

-Yoann Renard (Responsable), Thierry HEURTAULT, Mickaël ORY, Séverine DURET, Régis BLANCHARD, Valérie BODIN.

L'agriculture, l'urbanisme

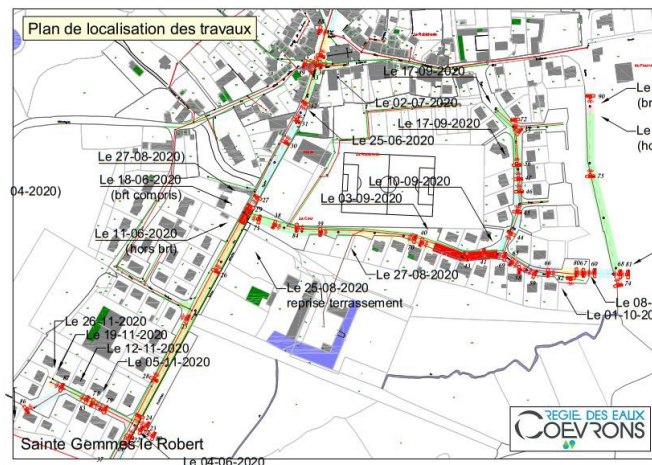
Elle est en charge en cas de sécheresse, aspect sanitaire, litige avec le PLUI.

-Yoann RENARD (Responsable), Thierry Heurtault, Jean CHAPRON, Dominique BATIER, Stéphanie BLANCHE.

Les travaux

L'année 2020 a particulièrement été marquée par d'importants travaux dans le bourg de Sainte Gemmes.

Tout d'abord, il s'agissait de refaire le réseau d'assainissement ancien qui nécessitait un renouvellement. En effet, l'état des canalisations était détérioré. Les travaux ont été décidés, gérés par la Régie des Eaux des Coëvrons. Ils ont été réalisés par l'entreprise Chapron. Ils ont démarré au mois de mars en partant de la station d'épuration pour continuer dans le bourg. Tout le réseau qui nécessitait une rénovation a été refait, il s'agit de la partie la plus ancienne à savoir le centre bourg ainsi que les lotissements route d'Evron, du stade et la route de Crun. Ces travaux ont duré jusqu'à la fin de l'année. Il reste en début d'année la réfection des voiries.



Par ailleurs, le fait que des déviations avaient été mises en place, le conseil départemental a réalisé des travaux sur la D20, à savoir le revêtement de la route départementale en enrobé au printemps et a fait passer le réseau fibre optique en sous terrain en septembre 2020.

En même temps, la viabilisation du haut de la zone artisanale des Ormes a été effectuée. Cet aménagement a été mandaté par la Communauté de Commune des Coëvrons et en est à sa charge. La zone artisanale n'est plus propriété de la commune, elle a été transférée dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) à la 3C, en juillet 2018. La commune de Sainte Gemmes a cédé la zone artisanale à la 3C pour un montant de 17 875€. La voirie a été aménagée pour l'accès aux parcelles ; le raccordement à l'eau, l'électricité et au réseau d'assainissement a été effectué. Trois parcelles ont été créées, dont une qui est réservée pour l'installation de l'entreprise « Charpente et Couverture du Rochard ».



LES INFOS COMMUNALES

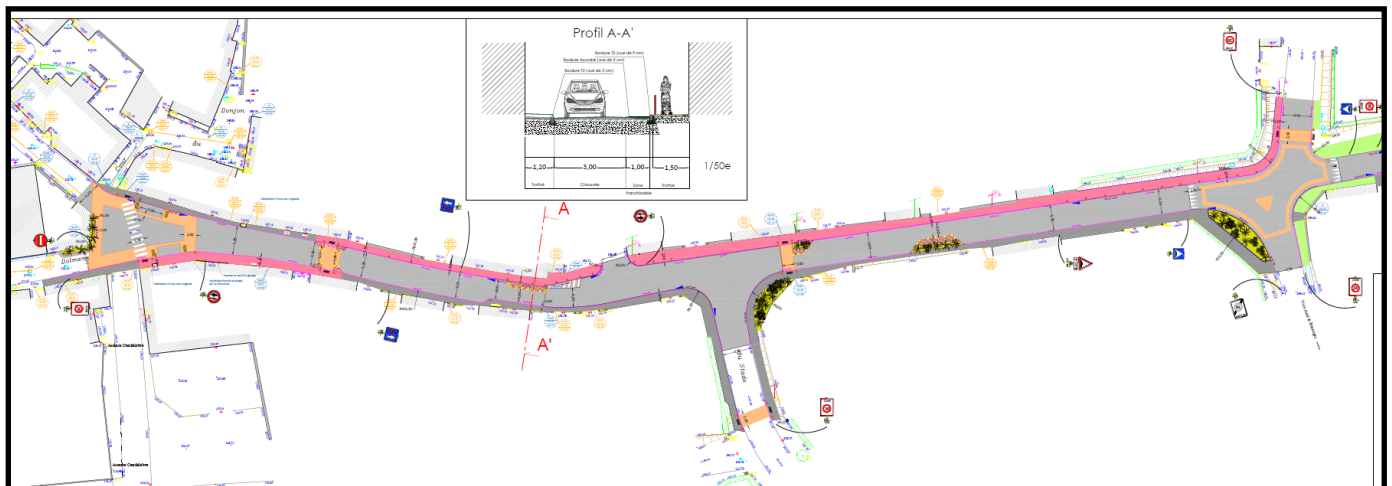
Les travaux d'assainissement à peine terminés, que d'autres travaux ont démarré rue des Dolmens. Ceux-ci concernent l'effacement des installations électriques et téléphoniques tout au long de la rue. Les lignes électriques et téléphoniques ont été mises sous terre et l'éclairage public revu. Les poteaux de la rue vont être enlevés. Les raccordements électriques et téléphoniques ont été refaits pour les habitations concernées. L'éclairage public est restauré pour la plupart par le biais de crosses installées sur les bâtiments de la rue. Ce chantier a été réalisé par la Santerne, géré par Territoire d'Energie Mayenne. Ces travaux ont été décidés par le conseil municipal de Sainte Gemmes.



Beaucoup de travaux tout au long de cette année ont été effectués. Pour se faire ceux-ci ont occasionné gêne et complication de circulation aux abords du bourg de Sainte Gemmes. Ils ont également perturbé le fonctionnement de nos commerces. Heureusement une grande partie de travaux est faite. Néanmoins, étant donné que la rue des Dolmens a été creusée dans une grande partie suite aux travaux d'effacement de réseaux, il a été décidé par le conseil municipal de refaire la rue des Dolmens. En effet cette rue nécessite un aménagement : la voirie est très abîmée, absence de trottoirs sur une partie notamment pour l'accès au lotissement du Fourneau et la circulation des voitures est globalement rapide. Courant d'année 2021 un aménagement sera réalisé. L'objectif est de faire ralentir les véhicules arrivant de la route d'Izé, de sécuriser les usagers vulnérables, piétons et cycles. Pour se faire, il

sera aménagé un plateau surélevé à l'entrée d'agglomération en venant de la route d'Izé, des passages éclusés et globalement un rétrécissement de la route en élargissant les trottoirs permettant ainsi la création d'un chemin piétonnier du lotissement du fourneau jusqu'au centre bourg. Le cheminement piéton sera revêtu d'un enrobé se distinguant du reste des revêtements. Des potelets seront mis en place aux abords du cheminement afin de protéger les piétons. Des priorités à droite seront établies sur l'ensemble de la rue. Ce chantier devrait démarrer au printemps 2021. Il sera moins perturbant concernant la circulation vis-à-vis de ce qui a été réalisé en 2020. Cet aménagement permettra une plus libre circulation des piétons, une sécurisation du bourg et contribuera à son embellissement.

Requalification et sécurisation de la route d'Izé



La MAM

« La récré des p'tits gemmois » a ouvert ses portes en mars 2020. Elle est située au 2 Rue du Gué de Selle dans les locaux de l'école publique à Sainte Gemmes Le Robert. Il est possible de contacter la MAM au 02.43.58.76.41. Vous pouvez suivre son actualité sur la page Facebook « la récré des p'tits gemmois »

Elle est composée de 3 personnes. Mme Guillois Eveline est assistante maternelle depuis 15 ans sur Sainte-Gemmes-Le-Robert. Elle a passé son CAP Petite Enfance en 2017. Mme Lemée Laetitia a travaillé en EHPAD pendant plusieurs années, puis s'est reconvertie professionnellement pour travailler dans une MAM. Mme Sevin Aurélie travaillait dans le commerce avant d'effectuer une reconversion professionnelle en passant un CAP AEPE.

La structure a une capacité d'accueil de 12 enfants qui ont entre 0 et 6 ans. La MAM accueille les enfants de 6h30 à 19h00.

Les enfants de la MAM viennent des communes de Sainte Gemmes Le Robert, Bais et Evron.

Au gré des semaines, les enfants peuvent participer à des activités manuelles (pâte à modeler, peinture, pâte à sel...), à de l'éveil musical, à des jeux de société et des jeux en extérieur. Occasionnellement, ils se rendent au RAM (Relai Assistants Maternels) d'Evron ...

Les assistantes maternelles ont effectué des formations : 1 mot - 1 signe qui permet de pouvoir échanger et communiquer avec les enfants grâce au langage des signes. Madame Guillois a également suivi une formation administrative « droits et devoirs ».

La MAM remercie l'équipe municipale, surtout Mr Boisbouvier, pour leur avoir permis de concrétiser leur projet et

d'avoir aménagé l'ancienne école publique.

Dernièrement, la commune a accepté de remplacer les anciennes portes d'entrée. Un nouveau revêtement de sol sera également posé pour continuer d'améliorer l'accueil des enfants.

La MAM organisera prochainement une porte ouverte (probablement au printemps prochain).



Le CCAS

En raison de la crise sanitaire liée à la COVID 19, nous n'avons pas pu nous réunir pour notre traditionnel repas des aînés qui a lieu en général au mois d'Octobre.

C'est pour cela que les membres de la Commission Action Sociale et le conseil municipal ont proposé à titre exceptionnel en collaboration avec le restaurant « l'Acapulco » et la boulangerie de Mr et Mme Sevin une formule à emporter pour les personnes âgées de plus de 65 ans.

Ce repas a été récupéré par les personnes le samedi 19 Décembre 2020 à la salle des fêtes dans le respect des gestes barrières.

Nous avons servi 111 repas.

Le repas était composé d'une entrée, d'un plat et accompagnements, fromage et dessert.

Les membres de la Commission Action Sociale seront heureux de vous revoir l'année prochaine pour le repas.



La participation citoyenne

Mercredi 23 septembre 2020, la convention participation citoyenne a été signée en mairie. Ce protocole entre l'État, la Justice et la gendarmerie a pour souci d'améliorer la sécurité et la tranquillité des concitoyens.

Le dispositif vise, par une participation accentuée des citoyens à leur propre sécurité, à optimiser la réactivité des forces de l'ordre contre la délinquance et à accroître l'efficacité de la prévention de proximité. Ce dispositif emprunte la forme d'un réseau de solidarités de voisinage. Acteur clé de la sécurité publique et de la prévention de la délinquance sur son territoire, le maire est chargé de sa mise en œuvre, de l'animation et du suivi de ce dispositif.

Dans la commune, les référents volontaires sont :

Jean-Michel Bourny, gendarme retraité
André Ménager, retraité de la fonction hospitalière
André Grudé, retraité mécanicien agricole
Patrice Lesourd, gérant d'entreprise.

Ces référents recevront une formation initiale, sur une demi-journée. Des panneaux seront ensuite posés aux entrées du bourg.

C'est le gendarme Sébastien Patault de la brigade d'Évron qui est nommé référent à cette fin.



Le départ en retraite de Mme Baguelin

Relevé de carrière de Mme BAGUELIN Bernadette

Après avoir obtenu mon CAP « Industrie de l'habillement », j'ai commencé ma carrière dans la confection en 1976 jusqu'en décembre 1990, date de la fermeture de l'entreprise Bailly à Evron.

Ayant eu durant ma formation une initiation à la cuisine, j'ai postulé en Juillet 1991 au poste d'agent de restauration collective pour la cantine communale de Sainte Gemmes le Robert.

Ma candidature a été retenue, j'ai ainsi pu commencer au 1^{er} Septembre 1991 (début du RPI).

Au départ, il m'était demandé de confectionner les repas des enfants et enseignants, d'effectuer le service à table, de faire la plonge, l'entretien des locaux et d'assurer les locations de la salle des fêtes.

Quelques années plus tard, on m'a sollicité afin de prendre en charge la garderie du soir. J'ai accepté afin de développer le lien avec les enfants et leur famille.

Dans un premier temps, j'ai effectué cette mission sur la scène de la salle des fêtes, puis la salle multifonction a été construite et développée à cet effet.

Au cours de ma carrière, j'ai eu l'occasion de participer à des formations et de passer le concours de restauration (spécialité restauration collective), ce qui m'a permis d'évoluer dans ma pratique.

J'ai eu le plaisir d'effectuer ce travail au service de la commune de Sainte Gemmes le Robert de 1991 à 2020.

Au 1^{er} Septembre 2020, Céline Leblanc et moi-même avons travaillé en binôme pendant un mois afin de la former à tous les protocoles et procédures nécessaires pour ce poste en restauration collective.

La transmission des recettes, des proportions ainsi que de toutes les données nécessaires a pu être effectuée afin de satisfaire les effectifs accueillis actuellement. La relève est donc assurée.

Cela a été pour moi 29 années riches en émotions ; je ne les ai pas vues s'écouler.

Je remercie tous les élus, anciens collègues ainsi que tous les enfants que j'ai pu suivre tout au long de ma carrière.

Bernadette Baguelin



Céline Leblanc nouvelle cantinière

J'ai débuté mon travail à la cantine scolaire le 1er septembre 2020.

Pendant un mois, j'ai travaillé avec Mme BAGUELIN pour la remplacer définitivement à compter du 1er octobre 2020, date de son départ en retraite.

Titulaire d'un baccalauréat professionnel restauration, je travaille depuis 25 ans dans ce domaine.

J'ai occupé mon dernier poste pendant 15 ans dans un restaurant ouvrier à Conlie et pour lequel j'ai assuré la préparation des repas et le service.

Sainte Gemmoise depuis 13 ans, mes enfants ont été scolarisés à l'école Abbé Angot et ont profité des bons petits plats préparés par Mme BAGUELIN.

Quand j'ai appris que son poste était à pourvoir, je n'ai pas hésité à déposer ma candidature, d'autant que les critères définis pour ce poste correspondaient tout à fait à mon profil.

Une opportunité arrivée au bon moment vue la conjoncture actuelle. De plus, mon ancien patron étant en fin de carrière, il me fallait chercher à court terme un nouvel emploi.

Outre la cantine, je suis en charge de la garderie, de la location de la salle des fêtes et de l'entretien des

locaux. Un travail diversifié.

Je tiens à remercier Mme BAGUELIN, pour sa disponibilité et son aide pour me former pendant ce mois de septembre pour l'élaboration des menus, les commandes, la préparation des repas. Elle a su être à mon écoute. Elle a même pris le temps de rédiger un cahier avec toutes ses recettes qu'elle m'a gentiment remis, ce qui m'a fait très plaisir.

Je souhaite conserver le même principe d'élaboration des repas, à savoir réaliser une cuisine maison au maximum avec des produits locaux, tout en apportant de la nouveauté.

Céline Leblanc



Le salon « Chic et Chouette »

Deux nouveaux services vous sont proposés au salon :

- Sophie Lesaulnier prothésiste ongulair et technicienne du regard (elle s'occupe des ongles et des cils)

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements sur les soins proposés par Sophie Lesaulnier ou simplement prendre rendez-vous. Vous pouvez la joindre au 06.46.08.25.35 ou par mail lesempreintesdesophie.com

- Lucie Capayroux conseillère en bien-être visage et cheveux. (Elle travaille sur l'atténuation des rides, soins de la peau et sur le cuir chevelu)

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements sur les soins proposés par Lucie Capayroux ou simplement prendre rendez-vous. Vous pouvez la joindre au 06.61.01.91.49

Si vous êtes intéressés rien de plus simple vous pouvez aussi prendre rendez au salon de coiffure chic et chouette auprès de Kathy Mézière au 02.43.01.98.25.



Patrimoine de Sainte Gemmes Le Robert :

Le Four à Chanvre.



En sortant de Sainte Gemmes le Robert par la route d'Izé nous ne pouvons pas manquer à notre gauche au carrefour du Fourneau le bâtiment rectangulaire élevé face au lotissement de la Croix Thoreau. Cet édifice qui fait partie de la ferme du Fourneau est un four à chanvre, sans doute le seul exemplaire encore existant sur la commune, s'il y en a d'autres (existants ou disparus) n'hésitez pas à nous le signaler.

Le four à chanvre était utilisé jadis dans les régions où l'on cultivait le chanvre pour le sécher afin de faciliter, lors de la phase suivante, la séparation de la fibre et de l'écorce par broyage. Avant d'arriver au four le chanvre était semé à la Saint Yves, récolté à la main et rassemblé en faisceaux. Ces faisceaux étaient immergés dans une mare ou "douet" à proximité pour l'opération de rouissage qui permettait de dégager la gomme résineuse qui colle les fibres entre-elles.



Après une dizaine de jours d'immersion les bottes de chanvre étaient étalées au soleil pour le séchage avant de les ramasser à l'abri.

L'hiver venu on finit de sécher le chanvre dans un four bâti à une certaine distance des autres dépendances de la ferme pour se prémunir des fumées et des éventuels incendies. Ce four à chanvre se compose d'un niveau inférieur avec une porte d'accès de plain-pied et contient le foyer quelquefois en fonte dans lequel brûle soit du coke, soit du bois ou des déchets de chanvre ceci pour dégager la chaleur nécessaire au séchage sans trop de flammes, ce feu est maintenu de 12 à 20 heures. Le plafond de cet espace est à claire-voie constitué de

gaullettes de châtaignier espacées, ce qui permet de laisser passer la chaleur pour sécher les faisceaux de chanvre installés tête-bêche dessus et approvisionnés à cet étage par une porte accessible grâce à une levée de terre ou quelques marches. Le plafond du deuxième niveau est constitué d'une voûte en briques pour maintenir l'air chaud. A la base de cette voûte quelques tubes de terre cuite traversant les façades permettent aux fumées et à la vapeur d'eau de s'évacuer vers l'extérieur.



Les fours à chanvre sont majoritairement de forme circulaire, celui du fourneau construit dans la deuxième moitié du 19ème siècle est rectangulaire mais l'intérieur est elliptique, il possède les deux portes nécessaires aux accès mais l'on peut voir une petite porte dans le pignon qui permet d'accéder au-dessus de la voûte et éventuellement mettre là aussi du chanvre à sécher. En partie haute des façades les tuyaux de ventilation sont visibles.

Le chanvre était beaucoup cultivé dans la partie est de la Mayenne (canton de Villaines la Juhel) mais aussi en Sarthe et autres régions. Il était utilisé pour la marine, la pêche, le commerce et les usages domestiques. Actuellement le chanvre sert à la fabrication du papier Bible, du papier à cigarette, des panneaux d'aggloméré et aussi pour l'isolation thermique et phonique des habitations.

une ouverture de classe, trois nouveaux enseignants et la construction d'une extension



De gauche à droite, Solène Chaumont,
Christine Brusson et Frank Perdry.



Mardi 1^{er} septembre, les 55 élèves de l'école Abbé-Angot ont découvert leurs nouveaux enseignants : Solène Chaumont, qui vient de l'école Saint-Joseph d'Évron, enseignante de CP/CE1/CE2 ; Christine Brusson, venant également de Saint-Joseph, enseignante en charge des TPS/PS/MS/GS et Frank Perdry, qui exerçait l'an dernier à l'école Sainte-Marie de Louverné, enseignant en CM1/CM2.

Les élèves qui fréquentent l'école Abbé Angot vont trouver du changement dans quelques mois avec la construction d'une extension neuve au bâtiment existant débutée il y a quelques mois. Ce bâtiment moderne, clair, sécurisé et pourvu d'accès pour les personnes à mobilité réduite permettra d'accueillir l'ouverture de la 3^{ème} classe dans de bonnes conditions. Un aménagement complet de la nouvelle cour permettra un nouvel accès aux familles à la rentrée prochaine. Une rénovation intérieure des bâtiments existants se fera progressivement.

Classe découverte à Plouha...

Les élèves de la GS au CM2 de l'école Abbé Angot ont commencé la nouvelle année scolaire en partant en classe de mer à Plouha, en compagnie de leurs enseignants et de 3 accompagnateurs. Ils sont partis en classe de mer du 12 au 16 octobre 2020.

Les objectifs principaux de cette classe découverte étaient de découvrir le littoral et son monde vivant (animal et végétal), de se découvrir soi-même afin de mieux se connaître, de vivre autrement l'école, de prendre conscience des règles de vie en groupe, d'acquiescer une façon d'agir et de penser hors du cadre scolaire habituel, d'apprendre à se respecter et s'exprimer, de développer la solidarité, de réfléchir à ce qui permettrait de mieux vivre ensemble, mais aussi de faire davantage connaissance avec les autres élèves, les enseignants, s'ouvrir vers l'extérieur.

Vivre des temps forts, dès le début d'année scolaire, aide à souder le groupe et à créer des liens particuliers entre élèves, enseignants, propices à une rentrée nouvelle porteuse de sens.

L'équipe enseignante remercie les enfants, les parents, les accompagnateurs, l'Association des parents d'élèves ainsi que la municipalité qui ont contribué à la réalisation de ce beau projet.



Rentrée 2021: les inscriptions peuvent commencer

Les inscriptions pour une rentrée en 2021 sont ouvertes dès janvier. Pour toutes informations complémentaires ou demandes d'informations concernant les inscriptions, vous pouvez joindre le chef d'établissement,

Mme Céline Landry au : 02-43-90-61-81.

La bibliothèque

La bibliothèque de Sainte-Gemmes-le-Robert est un service public de la Communauté de Communes des Coëvrons (3C), gérée exclusivement par une équipe de bénévoles.

Michelle SABLE, Véronique CHAPRON, Sylvie GAISON, Marie BAFFOU, Antoine LUNEAU, Gérard MADIOT, Mireille GERBAULT, Sébastien MAZURIER et Sylvie PLARD ont plaisir à vous accueillir lors des permanences habituelles du mercredi et samedi de 10 à 12 heures.

Cependant, vu le contexte exceptionnel de cette année 2020, nous n'avons pas été en mesure d'assurer pleinement notre mission d'accueil. Nous en sommes désolés, d'autant plus que la bibliothèque de Sainte Gemmes le Robert restera fermée au public au moins jusqu'au 31 décembre 2020.

Cependant, entre deux confinements, nous avons réussi à organiser la causerie annuelle, en accueillant Béatrice KLENE, artiste plasticienne, qui a séjourné un mois au Groënland dans le cadre d'une résidence d'artiste. Béatrice, par le biais d'une exposition bien étoffée, de vidéos ponctuelles venant à point et de commentaires très vivants, a bien brisé la glace des contrées évoquées.

Le public était là et nous l'en remercions.

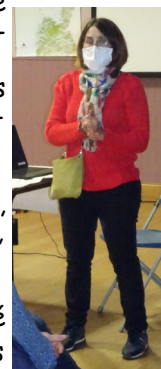
Pour faire front à la fermeture de notre bibliothèque, l'équipe a travaillé sur « l'après-covid. ».

Ainsi, à la réouverture, les lecteurs découvriront une nouvelle revue : « Esprit d'ici ».

Cette revue met en avant la richesse de notre terroir et de nos savoir-faire. Les thématiques traitées sont aussi diversifiées que la nature, la cuisine, la maison, le jardin, le tourisme, la faune, la flore sauvage, le patrimoine historique. Un magazine authentique avec lequel on a beaucoup à partager. Pour rappel, les autres revues disponibles sont : Rebelle-Santé, Rustica et Les 4 saisons du jardinage.

Pour 2021, des projets sont en réflexion, notamment une thématique sur « la nature, les oiseaux de chez nous ».

L'équipe des bénévoles remercie la fidélité des lecteurs et espère les retrouver très vite.



Sainte Gemmes TT

«Le club de Tennis de Table se rajeunit.

Après le recrutement de Charly Bourges l'an passé, c'est au tour d'Antonin Pifre et de Hugo Peard, deux jeunes de Ste Gemmes le Robert de signer au club. Ces trois jeunes avaient préféré il y a quelques années partir dans d'autres clubs pour jouer dans des divisions supérieures. Aujourd'hui ils ont donc le souhait de dynamiser et de retrouver cette ambiance familiale.

Fraîchement renommé Sainte Gemmes TT, le club de 18 licenciés a également changé de bureau. En effet Christian Plard, ancien président, que nous remercions pour son investissement durant ces 12 années, a décidé de

laisser place à Hugo Peard, suppléé par Franck Barbier (trésorier) et Jeremy Pageot (secrétaire).

Malgré la crise sanitaire, le club espère bien jouer la montée pour son équipe première qui vise la Super D2 à court terme (actuellement en D3), et espère maintenir ses deux équipes (D3 et D5)."

Hugo Péard
0678360281

Le comité des fêtes

Le président du comité des fêtes et ses membres vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021 à vous et à vos proches.

En espérant vous revoir très vite pour nos prochaines festivités.

Merci à tous les bénévoles présents pour la mise en place des illuminations de Noël malgré la crise sanitaire.



Association « GYM SAINTE GEMMOISE »

“Parce que le corps mérite du sport”

C'est avec une grande joie que les cours de gym ont repris le mercredi 09 Septembre 2020 à 20h, avec notre animatrice Anne-Marie ROCTON (diplômée d'état).

Anne-Marie vous propose une multitude d'exercices diversifiés pour améliorer votre souplesse, votre coordination et votre bien-être.

Quelques changements furent apportés afin de travailler dans de bonnes conditions et de respecter le protocole sanitaire (distanciation, gel hydroalcoolique, désinfection des tapis...).

A ce jour, les cours sont suspendus et reprendrons dès que les directives gouvernementales nous le permettront (probablement le 20 Janvier)

Alors n'hésitez pas, Inscrivez-vous.

La cotisation annuelle est de 75€, licence comprise pour 33 séances (dont 2 essais gratuits).

Nous prenons les coupons sport ANCV



et les



chèques vacances ANCV



“Bouger, c'est vivre”



Sainte Gemmes Sport Football

Le club compte 82 licenciés pour la saison 2021-2022.

Cette année nous avons deux équipes seniors qui évoluent en division 4.

Nos U18 et U15 sont en entente avec Voutré et Mézangers.

Notre école de foot est en entente avec Voutré, Mézangers. Ils jouent le samedi matin dans les Coëvrons.

Cette année nous avons six féminines au sein du club.

Pour la première fois de son histoire le SGS à un salarié au club en service civique pour la saison 2020-2021, il s'agit de LILIAN LEFEBVRE joueur senior du club depuis 2018, et actuellement en L3 STAPS MANAGEMENT SPORTIF au Mans. Ses différentes missions seront (aide à l'encadrement des séances football du mercredi et du samedi, découverte des nouvelles pratiques liées au football, mise en place des stages durant les vacances scolaires, gestion des réseaux sociaux, site internet...)

Le club remercie les sponsors et la commune pour l'attribution d'une subvention.

Nos manifestations sont suspendues pour le moment à cause du Covid 19.

Les co-présidents

Jean-Noël PERICHET 02.43.98.81.69 ou 06.28.30.09.02

Sébastien VAILLANT 06.79.42.30.84



Amicale des AC d'AFN et autres conflits

Au nom de tous les membres de l'Amicale, je vous souhaite à toutes les Sainte Gemmoises et Saint Gemmois une Bonne Année. J'espère que la santé vous accompagnera chaque jour.

Il est temps que ce foutu COVID s'en aille afin de retrouver la sérénité.

Toutes les associations sportives, culturelles, patriotiques sont en sommeil. Au sein de l'Union Départementale, nos réunions trimestrielles sont suspendues. Seuls les membres du bureau se réunissent pour argumenter et éditer « Mayenne Djebel ».

En septembre notre congrès départemental d'Ernée a été annulé ; déception pour les 1000 amicalistes qui aiment se retrouver à cette occasion.

Pour les commémorations des 8 Mai et 11 Novembre et 5 Décembre, la Préfecture a transmis les modalités suivantes : Formation restreinte, sans public, ni invité, masque obligatoire, pas de vin d'honneur.

Nos valeureux aînés morts pour la France ne méritent pas ça.

Ces derniers mois, des OPEX membres de la force Barkhane sont morts au Mali.

Des exactions ont été commises : l'Arc de Triomphe a été tagué, la tombe du soldat inconnu a été piétinée au cours de manifestations.

Des attentats sévissent actuellement vis-à-vis des enseignants, des forces de l'ordre, des pompiers, du personnel soignant !

Nous, anciens combattants d'AFN, appelés du contingent, n'admettons pas ces faits. De grâce, vivons en Paix. Respectons la devise des Médailleurs militaires :

Deux décès ont endeuillés notre Amicale :

Georges Bruneau le 30 Janvier 2020

Fernande Foulon le 26 Mars 2020

Calendrier 2021

Assemblée générale	le 7 Février
Commémoration	le 9 Mai
Congrès	le 12 Septembre à Ernée
Commémoration	le 14 Novembre
Commémoration	le 5 Décembre



Quads

Le club des quads de Sainte Gemmes le Robert, vous souhaite une bonne année 2021.

Ce club qui a été créé il y a maintenant une quinzaine d'années avec deux licenciés, compte aujourd'hui cinquante deux membres.

Des randonnées sont organisées chaque dimanche avec un départ à 9h30 et un retour à 12h00.

Tous les ans, les membres du club, participent à un ou deux week-end de nettoyage des chemins communaux. Ensemble ils partent le matin et entretiennent les sentiers en coupant les ronces par exemple.

Le club des quads de Sainte Gemmes, est également présent lors de diverses manifestations sur la commune

ainsi que certaines autres du canton. Le Père Noël en Quad de la commune de Sainte Gemmes, de Neau... Ou lors de l'assemblée communale avec une randonnée qui attire beaucoup de monde, ainsi que pour les fêtes de villages aux alentours.

Le président du club monsieur Bouvier Joseph, souligne le fait que ces randonnées sont organisées avec un souci de respect de la nature.



1 arbre, 1 mayennais



Ensemble, relevons le défi !
300 000 arbres plantés pour 2020



La saison de plantation est arrivée, c'est le moment de participer au défi !

Qui peut participer ?

Tout le monde peut mettre la main à la pâte, que vous soyez particulier, association, collectivité, agriculteurs, entreprises... votre participation est la bienvenue que ce soit pour un arbre ou plusieurs centaines.

Comment prendre part au défi ?

Il est très simple de participer au défi, il s'agit de planter un ou des arbres en Mayenne. Ces plantations peuvent prendre une multitude de formes : arbre d'ornement dans un lotissement, haies sur le bord d'un chemin, verger sur une propriété de famille, alignement d'arbres sur une parcelle agricole, bosquet sur le terrain d'une collectivité... les possibilités sont nombreuses. Une fois

ces plantations réalisées, il vous suffit de vous rendre sur le site www.ecomotives53.fr et de compléter le formulaire. Un tirage au sort est réalisé tous les 10 000 arbres inscrits et permet de bénéficier d'un bon d'achat en jardinerie. Des aides à la plantation Pour vous accompagner dans votre projet, différents dispositifs d'aides existent : des aides du Département de la Mayenne, de la Fédération départementale des chasseurs ou des collectivités locales... Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter le Point info bocage 53 animé par la Chambre d'agriculture afin d'être orienté vers le dispositif correspondant le mieux à vos attentes et de bénéficier de nombreux conseils.

Contact du Point info bocage 53

pointinfobocage53@mayenne.chambagri.fr Tél. 0243673700

En complément des différents enjeux écologiques, sociaux et économiques auxquels répondent les projets, ces plantations contribuent à relever le défi « un arbre, un Mayennais » !



Vous souhaitez vous impliquer dans la vie du territoire des Coëvrons, en tant que citoyen : rejoignez le conseil de développement !

Vous travaillez, consommez ou habitez dans les Coëvrons, êtes membre d'une association, parent d'enfant(s) fréquentant un des centres de loisirs ou halte-garderie, vous allez à la piscine, ... Bref, vous êtes concernés par le territoire et vous souhaitez contribuer à une réflexion et/ou à une action collective pour son développement ?

Rejoignez le conseil de développement !

Qu'est-ce qu'un conseil de développement (CODEV) ?

C'est une instance de démocratie participative qui permet aux citoyens de proposer et d'agir très concrètement pour leur territoire, dans n'importe quel domaine d'intérêt général.

Quels sont les objectifs du conseil de développement des Coëvrons ?

- Créer des synergies entre élus, citoyens et acteurs locaux
- Proposer et conduire des actions concrètes
- Porter une vision de long terme pour le développement et l'attractivité des Coëvrons

Concrètement ?

Actuellement, 2 groupes de travail sont mobilisés :

MOBILITE : après s'être intéressé à l'intérêt de la prise de compétence mobilité par la communauté de communes, ce groupe souhaite approfondir certaines propositions d'action pour que chaque habitant puisse se déplacer, et pour accompagner les évolutions des habi-

tudes vers des mobilités alternatives à la voiture individuelle.

CIRCUITS-COURTS : sur la base du recensement des producteurs locaux pratiquant la vente directe effectué il y a plusieurs années, ce groupe s'intéresse à la consommation raisonnée, à la valorisation des produits et producteurs locaux, à l'intérêt de rédiger un Projet Alimentaire de Territoire.

Le Conseil de développement des Coëvrons adhère depuis peu à la Coordination Nationale des Conseils de Développement. A ce titre, il pourrait être amené à contribuer à des réflexions nationales sur le sujet des transitions écologiques et sociétales.

Retrouvez nos travaux sur le site internet de la Communauté de communes :

<https://www.coevrons.fr/article/le-conseil-de-developpement>

Pour plus de renseignements, intégrer un groupe ou soumettre une idée,

contactez-nous : conseildedeveloppement@coevrons.fr



Pourquoi trier mes déchets ?

Le recyclage de nos déchets est une pratique permettant de réintroduire la matière dans les processus de fabrication, réduisant ainsi l'extraction des ressources naturelles et les pollutions qui en découlent. Mais pour un recyclage efficace il faut commencer par un bon tri !

Dans les conteneurs jaunes :

- Les emballages en plastique : bouteilles, flacons, films, sachets, pots de yaourt, de crème ou barquettes et leurs opercules, ...
 - Les emballages en métal : boîtes de conserves, cannettes, pulvérisateurs, sprays, barquettes, ...
- Les briques alimentaires

Dans les conteneurs bleus :

- Les papiers : revues, journaux, magazines, courriers, sacs, catalogues, ...
- Les cartonnettes : cartons fins d'emballages

Dans les conteneurs verts :

- Les emballages en verre : flacons, bouteilles, boîtes, ...

Depuis 2016 les habitants de la Communauté de communes des Coëvrons ont la possibilité de mettre tous leurs emballages dans les conteneurs de tri.

Le contenu des conteneurs jaunes est acheminé jusqu'au centre de tri qui va séparer les différents matériaux pour les revendre en tant que matière première aux usines de recyclage. Plus il y a d'erreurs, plus la séparation est difficile car les centres de tri sont conçus pour les emballages vides uniquement. Certains objets peuvent même causer d'énormes dégâts le long de la chaîne de tri.

Les papiers/cartonnettes sont également triés en fonction de leur qualité pour être vendus aux papetiers.

Concernant le verre, aucun tri n'est fait compte tenu de la dangerosité de la manipulation de ce matériau, il est donc directement acheminé vers une usine de recyclage. Toutes les erreurs et autres matériaux que les verres d'emballages (verres de table, miroirs, fenêtres, couvercles en métal, porcelaine, objets divers) altèrent et peuvent mettre en péril le processus de recyclage.

L'implication de chaque citoyen pour trier efficacement nos déchets est donc d'une importance cruciale car c'est le premier maillon de la longue chaîne qu'est le recyclage.

En moyenne, le recyclage c'est :

Déchets triés	Objets recyclés
15 bouteilles de lait	1 arrosoir
6 bouteilles en plastique transparent	1 peluche
15 bouteilles en plastique transparent	1 tee-shirt
7 flacons en plastique opaque	1 siège-auto
6 briques alimentaires	1 rouleau de papier toilette
1 boîte en cartonnette	1 boîte à œufs
9 boîtes de conserve	1 boule de pétanque
670 canettes	1 cadre de vélo
1 bouteille en verre	1 bouteille en verre

Que faire de mes biodéchets ?

Les biodéchets sont les déchets organiques issus du jardin ou de la cuisine.

Les biodéchets issus du jardin doivent être emmenés à la déchèterie mais il y a des astuces pour éviter les aller-retours !

Pour la pelouse : vous pouvez la laisser sécher puis la placer dans un composteur, vous en servir comme paillage pour votre potager ou vos parterres fleuris. Ou alors, vous pouvez adopter la tonte mulching, le but est de couper la pelouse finement pour pouvoir la laisser sur place et servir directement d'amendement pour la terre. Plus besoin de ramasser la pelouse coupée ni de l'emporter à la déchèterie.

https://www.youtube.com/watch?v=2wIJj_zxByw&feature=emb_logo

Pour les branches : vous pouvez les broyer et les mettre dans le composteur, ça servira de structurant pour le compost mais vous pouvez aussi vous en servir comme paillage pour votre potager, vos haies ou vos parterres fleuris.

Pour les feuilles d'arbres : vous avez également la possibilité de les placer dans un composteur ou de vous en servir comme paillage.

Les biodéchets de la cuisine peuvent être valorisés plutôt que jetés à la poubelle. Vos épluchures, fanes, trognons, coquilles d'œufs, restes de repas et marcs de cafés peuvent aller dans le composteur pour fabriquer un amendement naturel pour votre potager ou vos plantes mais peuvent aussi être donnés à des poules qui vous pondront de bons œufs frais en échange.

LES INFOS INTER-COMMUNALES

Mise en place d'un dispositif d'aides à l'achat de vélo à assistance électrique.

La Communauté de communes a mis en place une subvention pour l'achat de Vélos à Assistance Électrique pour les habitants des Coëvrons. Ce dispositif est rétro-actif. Il permet d'aider sur un achat réalisé entre le 1er juin 2020 et le 31 mai 2021, à hauteur de 20% du prix pour un achat réalisé avant le 1^{ER} Décembre 2020, et de

30% pour un achat après le 1^{ER} Décembre 2020, (dans la limite d'une aide maximum de 500€), et d'un seul vélo par foyer.

Pour plus d'informations vous pouvez vous renseigner à la mairie de Sainte Gemmes Le Robert ou sur le site :

<https://www.coevrons.fr/actualite/subvention-pour-lachat-de-velos-assistance-electrique-2020-2021>

Le virus influenza aviaire

Le virus influenza aviaire hautement pathogène H5N8 a été détecté le 20 octobre sur deux cygnes tuberculés aux Pays-Bas.

Ces cas alertent sur le risque d'introduction en France à partir de la circulation du virus dans les couloirs de migration actuellement empruntés par les oiseaux sauvages.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation Julien DENORMANDIE a donc pris dès à présent des mesures de prévention pour éviter l'introduction du virus en France : le niveau de risque d'introduction du virus influenza aviaire par l'avifaune est augmenté de « négligeable » à « modéré » en France métropolitaine.

Cette décision a été prise après information des professionnels des filières avicoles et de la fédération nationale des chasseurs. Julien Denormandie **appelle au strict respect des mesures de biosécurité et à surveillance accrue de la part des acteurs professionnels, des particuliers détenteurs d'oiseaux, et des chasseurs.**

A compter du 26 octobre, les mesures de prévention suivantes sont rendues obligatoires **dans les communes situées dans des zones dites à risque particulier (ZRP)**, c'est-à-dire abritant des zones humides fréquentées par les oiseaux migrateurs. La liste des communes concernées est définie par l'arrêté ministériel du 16 mars 2016.

-claustration ou protection des élevages de volailles par un filet avec réduction des parcours extérieurs pour les animaux ;

-Interdiction de rassemblement d'oiseaux

(exemples : concours ou expositions) ;

interdiction de faire participer des oiseaux originaires de ZRP à des rassemblements organisés dans le reste du territoire ;

-interdiction des transports et lâchers de gibiers à plumes ;

-interdiction d'utilisation d'appelant.

Des mesures sont également rendues obligatoire **sur tout le territoire** :

surveillance clinique quotidienne dans les élevages commerciaux ;

interdiction des compétitions de pigeons voyageurs au départ ou à l'arrivée d'un département cité ; - vaccination obligatoire dans les zoos pour les oiseaux ne pouvant être confinés ou protégés sous filet.

Des dérogations seront envisagées avec les acteurs dans le respect des textes applicables.

A ce jour, la France est indemne d'influenza aviaire. La consommation de viande, foie gras et œufs ne présente aucun risque pour l'homme.

L'influenza aviaire hautement pathogène est une maladie animale infectieuse, virale, très contagieuse qui affecte les oiseaux.

Pour en savoir plus :

<https://agriculture.gouv.fr/tout-ce-qu'il-faut-savoir-sur-linfluenza-aviaire>

Le radon

Les deux tiers nords du département sont classés en catégorie 3 à potentiel radon « moyen à élevé » du sous-sol essentiellement granitique. Inodore et incolore, le radon est un gaz radioactif naturel qui s'infiltré dans les bâtiments où il peut atteindre des concentrations élevées, or l'inhalation du radon peut présenter des risques pour la santé. Ainsi, la Communauté de communes et le CPIE Mayenne Bas-Maine lancent une campagne d'information et de mesure à ce sujet.

Dans le but d'informer et de sensibiliser les habitants des Coëvrons, 2 visioconférences vous sont proposées

les 15 décembre et 7 janvier à 18h30. Dans un second temps, un kit gratuit de mesure sera distribué aux habitants souhaitant mesurer le radon dans leur logement. Cet outil de mesure est à installer dans le logement pendant 2 mois minimum pendant la période de chauffe. Les foyers les plus exposés bénéficieront d'un accompagnement personnalisé.

Pour s'inscrire à l'une des visioconférences :

www.frama.link/visioradon

ou jindart@coevrons.fr ou 02 43 01 78 03

Pour commander son kit de mesure :

www.frama.link/kitgratuit

ou auprès du CPIE au 02 43 03 79 62

MEMENTO UTILE

Bibliothèque :

Ouverture Mercredi et Samedi de 10h00 à 12h00

Ecole privée Abbé Angot :

Directrice : Mme Céline LANDRY

Téléphone : 02.43.90.61.81

Courriel : stegemmeslerobert.ecole.abbeangot@ddec53.fr

Cantine municipale :

Pour toutes précisions ou renseignements contacter Mme Céline LEBLANC (02.43.90.61.95) ou le secrétariat de mairie (02.43.90.61.79)

Tarifs :

préscolaires : 3,15 € (euros)

primaires : 4,10 € (euros)

adultes : 6,70 € (euros)

(A noter que toute absence non prévenue le repas sera facturé)

Garderie municipale :

(02.43.69.13.94)

Tarifs facturés à la demi-heure

(A noter que toute demi-heure commencée sera facturée)

MATIN	7h00 à 7h30	0.46 €
	7h30 à 8h00	0.46 €
	8h00 à 8h30	0.46 €
SOIR	16h45 à 17h00	Gratuit
	17h00 à 17h30	0.46 €
	17h30 à 18h00	0.46 €
	18h à 18h30	0.46 €
Le forfait par enfant non repris à l'heure de la fermeture est porté à		6.90 €
Pour les fréquentations dites « exceptionnelles » (n'atteignant pas 5.00 € sur l'année scolaire). Un droit minimum de 5.00 € sera demandé à la famille en fin d'année scolaire.		

Les assistantes maternelles de la commune :

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone	Agrément	MAM
BLANCHE	Nathalie	3 IMPASSE DES LILAS	02.43.90.61.31	4	
GUILLOIS	Eveline	27 RUE DU GUE DE SELLE	02.43.58.76.41	4	LA RECRE DES P TITS GEMMOIS
LAUTRU	Patricia	6 IMPASSES DES AUBEPINES	02.43.90.60.51	4	
LEMEE	Laetitia	27 RUE DU GUE DE SELLE	02.43.58.76.41	4	LA RECRE DES P TITS GEMMOIS
MONTIEGE	Patricia	5 RUE DU STADE	09.52.81.06.89	4	
PERICHET	Nicole	7 IMPASSES DES AUBEPINES	02.43.98.81.69	4	
PIFRE	Valérie	6 RUE DE LA THERAUDIERE	02.43.90.65.94	3	
SEVIN	Aurélié	27 RUE DU GUE DE SELLE	02.43.58.76.41	4	LA RECRE DES PTITS GEMMOIS